

Changements : Ce genre de panneau nous fait sourire. Mais de quelle figure rhétorique relève-t-il ?

23-03-2010

avec

- Réponse : l'aptonymie

- Mot barbare

pour les puristes, puisqu'il réunit une composante latine (apt-, approprié, attaché) et une autre grecque (nyme-, nom), un aponyme est un néologisme, réputé d'origine québécoise, désignant les patronymes « prédestinés ».

- Jean de La

Fontaine, maître des Eaux avant d'être poète, relève de cette catégorie.

- Et le

mathématicien Henri Poincaré (1854-1912) est un autre aponyme.

- D'abord au

Québec, puis en France, des amateurs d'aptonymie se plaisent à repérer les aponymes du monde du commerce, des Arts ou de la politique.

- Aucun lien

de cause à effet n'a été mis en évidence — on en serait douté — entre les aponymes et les activités exercées aujourd'hui par ceux qui les portent.

- Ainsi, sur environ 15 000 personnes portant en France le nom de Boulanger, on compte sur les doigts d'une main ceux qui exercent cette profession.

- Et parmi les quelque 30 000 Barbier, moins de dix sont établis comme coiffeurs.

- Si l'aptonymie est généralement innocente et plaisante, elle peut cependant se révéler parfois cruelle, au point de mettre dans l'embarras.

- Mais le Conseil d'Etat ne reconnaît pas l'aptonymie comme un cas valable de changement de nom de famille.

- Elle n'entre en effet pas dans le cadre des noms difficiles à porter en raison de leur consonance péjorative.